



HAL
open science

Les logiques de l'éviction du routard

Noël Jouenne

► **To cite this version:**

Noël Jouenne. Les logiques de l'éviction du routard: Etude d'une forme de domination sociale. *Ethnologie des sans-logis. Etude d'une forme de domination sociale*, L'Harmattan, pp.43-78, 2003. halshs-00004180

HAL Id: halshs-00004180

<https://shs.hal.science/halshs-00004180>

Submitted on 20 Jul 2005

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les logiques de l'éviction du routard¹

NOËL JOUENNE

1. Catégories des villes et catégories des champs

À l'instar de Nels Anderson, aux débuts des années 1920 aux Etats-Unis, et d'Alexandre Vexliard, en 1956 en France, il est précieux, même temporairement, d'opérer une mise en catégories du monde des sans-logis à partir de l'enquête de terrain. Non rigides et fluctuantes, ces catégories n'en forment pourtant pas moins des groupes repérables par leurs singularités. Une erreur consisterait à croire que la population sans-domicile en milieu rural, proportionnellement moins nombreuse, est identique dans sa composition, sa psychologie et ses pratiques à celle du milieu urbain. Il n'en est rien. Elle possède ses particularités, même si des traits communs existent.

¹ Cet article est issu d'une recherche d'anthropologie urbaine qui a donné lieu à une thèse de doctorat (Jouenne, 1997). Je n'aborderai ici que la question de l'hébergement d'une des multiples catégories de personnes sans-logis que j'ai nommée "routard". Ceci permettra de mieux faire comprendre les articulations entre les différents sujets, et d'apprécier à leurs justes valeurs les politiques d'hébergement.

La méthode utilisée a consisté à écouter et à observer les appellations des uns et des autres, faites par les travailleurs sociaux, les bénévoles, les responsables d'associations caritatives, confessionnelles ou non, et les personnes sans logis elles-mêmes. Ainsi, à côté des termes tels que vagabond, clochard, SDF, "à la rue", sans-abri, sans-logis, s'en trouvent d'autres comme "client", routard, ou "parasite". L'appellation diffère dans le temps et dans l'espace, et est fonction du locuteur et de sa position dans l'espace social. Ainsi, untel est considéré comme un "SDF" lorsqu'il fait la manche, un "vagabond" dans une institution caritative confessionnelle, un "routard" dans une autre, ou un "client" pour les membres du conseil d'administration d'une association caritative, et aussi "gens de passage", sans-abri, etc. Chacun perçoit l'autre en fonction de ses croyances, de ses valeurs, et de sa position dans la hiérarchie sociale alimentée par sa propre subjectivité. Chose remarquable, les termes et les appellations restent semblables à l'intérieur d'une même institution. Cela montre qu'une vue commune est véhiculée dans chaque institution, et qu'il existe une sorte " d'idéologie standard " grâce à laquelle chaque membre se retrouve. D'une façon plus triviale, on dira qu'on ne pense pas de la même manière chez Emmaüs, à la Croix-Rouge française, au Secours Catholique, au Secours Populaire, au Centre Communal d'Action Sociale, à la DDASS². Il se dégage de chaque institution un modèle de pensée particulier et caractéristique. Dans certaines mairies, une sorte d'autocensure interdisait que l'on parlât de "SDF" de peur qu'une " aura négative " nuise à l'image de la commune. Cela a même entraîné une remise en cause de ma méthodologie car les questions portant sur les "SDF" étaient plus facilement éludées que celles se rapportant aux "gens de passages". Or, des recoupements permettaient de s'apercevoir qu'il s'agissait de la même population. On pense ici à un ensemble de catégories mouvantes, voire floues et non véritablement fixées dans l'espace social.

² Il s'agit de l'ensemble des institutions présentes au Puy-en-Velay au moment de ma recherche.

Certes, le but n'est pas d'étiqueter une personne dans une case aux dimensions normées, mais plutôt de donner les éléments d'une tendance archétypale qui permettent de mieux cerner chacun des acteurs sociaux rencontrés. Alors que nous-mêmes possédons une série d'étiquettes selon un statut social souvent emprunté à différents secteurs : du travail, de la famille, des loisirs, etc., le sans-logis ne peut être étiqueté que par son statut élaboré dans un ici et maintenant, qui n'est jamais représentatif d'une totalité. Comme j'ai pu le constater, chaque sans-logis que j'ai rencontré était nommé différemment selon l'institution. Par exemple, un "clochard" pour des enfants pouvait être un "vagabond" pour des passants, mais aussi, un "parasite" pour un artisan, un "loubard" pour un autre, un "client" pour une institution caritative, un "SDF" pour lui-même lorsqu'il fait la manche – c'est écrit sur sa pancarte –, un "routard" lorsqu'il raconte ses exploits aux autres, le soir dans un Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS). Or, la nomination véhicule toute une série de représentations ainsi qu'un imaginaire particulier. La perception d'un homme "à la rue" est tout à fait différente s'il est appréhendé comme étant un "clochard", un "vagabond", un "routard", un "SDF", etc. Cette représentation s'accompagne d'une enveloppe positive ou négative qui détermine l'attitude d'évitement, de neutralité ou de sympathie à son égard. Un curé d'une petite commune parlait de vagabonds lorsqu'il abordait la question des gens à la rue. Pour lui, ils étaient tous des vagabonds à la manière de joyeux philosophes, libres et sans contraintes. Lorsqu'il en parlait, sa tête se relevait et ses yeux se portaient vers un horizon lointain et imaginaire. Par conséquent et malgré lui, l'homme à la rue se place dans un statut qui est amené à changer au cours du temps et du lieu où il se trouve. Ce statut lui confère une position dans l'échiquier social et culturel de notre société. L'histoire du vagabondage lui colle aux basques, celle de la criminalité déteint comme la tache que l'on ne peut jamais ôter. Tous les maux, toutes les passions adhèrent et viennent troubler l'histoire personnelle de l'homme pris dans cette aspiration subjective. La force de l'enquête ethnographique fut d'objectiver à partir d'une observation directe.

2. La construction de l'image du routard

C'est à travers un "amas" que se profile l'image du routard. Il est très difficile de trancher au sujet d'une personne, et de la placer dans une ou l'autre des catégories, malgré une série de signes et d'indices. En fait, le routard commence par se nommer ainsi. Lorsqu'il annonce : "Je fais la route depuis quinze ans", il se positionne dans cet espace social. Le terme de routard, ou son action "faire la route", s'accompagne presque toujours d'une durée. En quelque sorte, il s'agit pour lui d'exprimer ou de montrer un certain savoir-faire, ou une expérience acquise au long terme. Car on ne devient pas routard du jour au lendemain. Faut-il encore en être "digne" et être capable de marcher plusieurs années. Cela pourrait être considéré comme une étape d'un rite de passage. Celui-ci consisterait par ce témoignage d'une résistance à la route et au temps. Chez les plus jeunes, un à deux ans se révèlent tout de même nécessaires pour pouvoir se permettre une telle dénomination. Ensuite, ce sont les autres qui le nomment ainsi. Cela montre une reconnaissance, et par là, une connaissance de la progression du monde de la route. En général, les routards restent isolés du reste du groupe d'hébergés. Mais il est fréquent de rencontrer deux routards voyageant ensemble, parfois trois. Pourtant, ils ne cherchent pas davantage à entretenir des liens avec d'autres sans-logis. La raison est peut-être à chercher, non pas du côté d'une incapacité à communiquer – j'emploie le terme de communiquer au sens large – mais dans cet "éphémère" qui les caractérise. Ils savent qu'ils ne resteront pas longtemps dans une ville, ou dans un centre d'hébergement. Dès lors, pourquoi vouloir nouer des relations de sympathie ? Pourquoi vouloir s'infliger la souffrance causée par la perte assurée d'une relation éphémère ? Car cela ne veut pas dire pour autant qu'ils recherchent l'isolement. Les moments les plus exceptionnels de mon enquête l'ont été aux contacts des routards. Par exemple, un soir, l'un d'eux a commencé par me tirer les lignes de la main, pour ensuite m'inviter à une séance de "médecine populaire" où il a mis en évidence ses talents de guérisseur. Croyant aux vertus des fluides magnétiques, l'homme a pratiqué des mouvements au-dessus de

mon genou durant près d'une demi-heure. Cela s'est passé dans la salle commune d'un accueil de nuit du Puy-en-Velay.

La pratique permet de définir dans quelle catégorie la personne se trouve. La marche quotidienne caractérise le routard. Même lorsqu'il reste quelques jours dans la ville, il se lève tôt et marche inlassablement plusieurs heures chaque jour. Gérard, un homme d'une quarantaine d'années, se qualifie d'ancien routard maintenant qu'il vit seul dans un appartement. La nuit, il se lève vers quatre heures pour aller marcher dans les rues. C'est ce qu'il appelle sa marche d'entretien. Cela lui permet aussi de combattre l'insomnie. Jakou, la trentaine passée, marche toute la journée dans les rues du Puy. Son rythme est différent de celui des passants. Plus lent, moins pressé. Sa démarche le différencie. Il ne regarde pas ni ne s'arrête devant les vitrines. Comme tous les sans-logis, le déficit vestimentaire, dû parfois aux logiques mêmes du don, rend signifiant l'état de pauvreté : pire, il l'amplifie. Le système vestimentaire³ du routard comprend généralement un sac à dos ou une musette qu'il ne quitte pratiquement jamais. Les gares offraient autrefois la possibilité de déposer dans des casiers de consigne des objets encombrants comme les sacs à dos. Ceux-ci pouvaient faire office d'armoires ou de rangement fourre-tout qui apparaît indispensable à une personne sans logis. Durant leurs séjours dans les villes, certains routards utilisaient cette possibilité afin de stocker provisoirement leurs effets supplémentaires. La mise en place du plan anti-terroriste, dans les années 1995, a rendu inaccessible cette pratique, bouleversant les habitudes des routards et autres sans-logis. L'absence d'un endroit "fourre-tout", cependant présent dans quelques associations parisiennes, ne renvoie-t-elle pas à l'idée selon laquelle toute notion de confort doit être bannie afin de ne pas fixer les pauvres?

Parmi les sans-logis, être routard procure un sentiment de fierté et une reconnaissance de l'ensemble des personnes à la rue. Revendiquée comme telle,

³ Le concept de système vestimentaire renvoie aux travaux de Roland Barthes. La tenue vestimentaire du routard forme système au sens où elle procède d'une cohérence qui se légitime dans la logique sociale en place.

cette image s'inscrit dans la continuité historique des chemineaux et des vagabonds du XIX^e siècle. Comme eux, ils vont de ville en ville, et finissent par acquérir une connaissance de la route ainsi qu'un réseau de sociabilité qui leur permet de traverser les provinces françaises, voire européennes, en ayant toujours une possibilité de ressource. Dans la rue, il n'est pas très difficile de repérer un routard. D'un point de vue idéaltypique, on peut dire qu'il s'agit d'un homme d'une cinquantaine d'années, même si les traces du temps à la rue vieillissent davantage les corps. Il arrive en ville dans un état de crasse, harnaché d'un sac à dos, et chaussé d'une paire de brodequins usés. Tant qu'il reste à l'extérieur, son odeur est peu prenante. Mais dès qu'il franchit une porte, la chaleur des demeures fait sourdre une odeur puissante et âpre caractéristique du marcheur ou de l'absence d'une hygiène corporelle. Certains portent des chaussures de randonnées à la technologie high-tec. Il faut dire qu'un des soucis principaux du routard est d'être bien chaussé, car la marche donne un sens à sa vie. Pourtant, et presque d'une façon paradoxale, une plaie apparente à la jambe sera mise en évidence s'il pratique la mendicité. Cela répond à la logique d'apitoiement qu'il met en place lorsqu'il fait la manche. Étant lui-même soumis à une adaptation face aux restructurations des systèmes de communication ferroviaire et routière de l'après-guerre, il marche désormais sur les grands axes routiers, parfois dès le lever du jour, et s'arrête dans une Auberge de jeunesse, un asile de nuit, un terrain de camping ou un champ dans lequel il plante sa tente, car souvent le routard en possède une. Ces étapes entre les villes n'ont pas une durée limitée. L'un d'eux m'a raconté qu'il s'était installé dans les sanitaires d'un camping en plein hiver. Une semaine durant, il était resté seul, sans manger. L'agent municipal avait fini par venir, l'obligeant à partir. Une autre fois, il avait planté sa tente à l'orée d'un champ. Personne ne l'avait chassé. Les paysans n'avaient pas pour habitude de chasser les hommes sans logis, car la tradition de l'assiette du pauvre, que l'on laissait jadis à un coin de table, faisait partie de la tradition rurale. Le routard bénéficie toujours d'une sorte de bienveillance. C'est pour cette raison sans doute que la campagne reste un lieu d'accueil possible.

3. Le routard face aux restructurations du monde rural

Le routard a depuis longtemps laissé sa figure de joyeux philosophe au vestiaire, pour être remplacé par celle de la souffrance et du rejet. Alors que le monde rural auvergnat s'est réorganisé en supprimant ses réseaux ferrés, alors que certains paysans ne vivent plus dans leur ferme mais dans un immeuble HLM, et que les veillées ont désormais été remplacées par le téléviseur couleur et la parabole, l'utilité du routard a, à son tour, été profondément remaniée.

D'après les lectures des érudits locaux et d'entretiens recueillis, l'on ne distingue guère le vagabond du mendiant ou du journalier, aux alentours de la Seconde Guerre mondiale, si ce n'est par une habitude de voir le premier à chaque nouvelle saison, le suivant de manière régulière les jours de marché ou à la sortie de l'église, et le troisième de manière plus ou moins régulière. Lucien Gachon écrit à ce propos : "ces *rien-qui-vaille*, de ces grands *flandrins*, de ces nabots, de ces mendiants, *mendiandaires* et *mandigouillots* qui passaient dans les villages, venant d'où ? allant où ?" (Gachon, 1975). Localement, dans le département de la Haute-Loire, c'est avant tout un pauvre. D'ailleurs le terme qui désigne l'un ou l'autre reste celui de pauvre, "paore". En simplifiant, nous pouvons dire que la différence qui réside entre le vagabond et le journalier tient à la routine des passages fréquents du premier aux passages saisonniers du second. Une sorte d'habitude à voir et à reconnaître certains, à tel point que les enfants attendaient le passage du vagabond comme l'on attend la venue d'un oiseau migrateur. Le vagabond suit son chemin et mendie aux portes alors que le journalier parcourt les campagnes à la recherche d'un travail. L'un comme l'autre peuvent se croiser un temps dans une ferme. On ramasse les pierres dans un champ, on effectue divers travaux que le paysan a laissés temporairement de côté. Au vagabond, était attachée une sorte de symbolisme dans une campagne très pieuse où cette âme venue d'on ne sait où recelait une part de

mystère toujours intrigante (Hugon, 1993). Et dans des régions très croyantes, son absence aurait été vécue comme un mauvais présage.

Une des fonctions de ce dernier, jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, était de transmettre l'information entre régions proches, d'effectuer un travail saisonnier indispensable, et le soir, de participer à l'imaginaire collectif en racontant récits et anecdotes. "Jadis, raconte Henri Pourrat, les mendiants faisaient la gazette et gagnaient ainsi la soupe qu'on leur trempait" (Pourrat, 1939). De la fenaison en juin, aux moissons de juillet jusqu'aux vendanges de septembre, des auteurs comme Eugen Weber ou Ulysse Rouchon parlent de vagabonds ou de chemineaux (Rouchon, 1933 ; Weber, 1983). Le soir, le paysan lui offrait un abri de fortune dans le galeta. Auparavant, il avait pris soin de lui demander de lui confier les allumettes de peur que le feu ne prenne par accident ou intentionnellement. Notons que tous les paysans n'offraient pas le gîte, et n'accueillaient pas de la même manière. Pourtant le vagabond bénéficie en Haute-loire d'une certaine sympathie. Une des raisons en est la pauvreté endémique qui sévit dans le département. Il s'ensuit une proximité économique qui peut permettre de comprendre la situation du mendiant. Une autre, qui en découle, est que beaucoup d'hommes parmi les ruraux du département ont eu "traditionnellement" une activité saisonnière, comme la vente d'allumettes de contrebande. Aussi, l'assistance d'une personne errante revêt si l'on veut l'aspect d'un contre don symbolique par anticipation.

L'hiver, certains trouvaient abri dans la maison d'arrêt du Puy, refuge saisonnier. C'est du moins ce que révèlent les registres d'écrou. Un chapardage ou une voie de fait sur la voie publique suffisait pour aller quelques jours en prison, quand ce n'était pas le vagabond lui-même qui se déclarait coupable d'un vol. Cette sorte de "tradition de l'hébergement" perdurait encore dans les années 1995, mais d'une manière moins aiguë. Le "Pierrot national" tel qu'il était nommé par les responsables d'une association caritative ne manquait pas, l'hiver, de passer quelques mois au chaud dans le centre pénitencier. Au printemps, il pointait à

nouveau son nez aux portes des associations. L'œil malicieux, il allait embrasser les femmes bénévoles en leur promettant mille merveilles. Se laissaient-elles tenter ? C'est du moins ce que m'a raconté Pierrot lui-même, aujourd'hui décédé.

D'autres savaient et savent encore avoir recourt aux hôpitaux et à leurs ressources. Au Puy, il existe un hôpital général, et un hôpital spécialisé, c'est-à-dire psychiatrique. Lorsqu'il ne s'agit pas de dormir simplement dans le lit d'un patient, les vagabonds s'installent provisoirement dans les méandres des sous-sols. Ceux-ci communiquent avec l'ensemble des bâtiments et sont chauffés. Il arrive également qu'un vagabond ait besoin de soins. Dans ce cas, le service des urgences est le premier à le recevoir. Que se soit dans un service général ou en cure de désintoxication, l'hôpital offre un moment de répit dans cette longue " carrière ", comme disent les sociologues⁴, qui finira souvent mal.

4. Le routard aujourd'hui

De nos jours, le routard n'emprunte plus les chemins escarpés ni les routes de montagne. Il reste plutôt le long des grands axes routiers lorsqu'il se déplace en auto-stop, ou le long des axes ferroviaires jugés encore rentables, lorsqu'il circule en train. Il lui arrive d'utiliser ce moyen de déplacement sans titre de transport, bien que certaines villes de la Haute-Loire, comme le Chambon-sur-Lignon, préfèrent lui payer un aller simple afin qu'il sorte rapidement de la circonscription administrative ou du département⁵. La restructuration des réseaux ferrés, à partir des années 1970, et des grandes voies de communication canalisent la plupart des routards, lorsque

⁴ Le terme de "carrière" est issu des travaux de Howard Becker.

⁵ La commune du Chambon-sur-Lignon a rénové le local servant d'abri de nuit courant 2001, qui a été baptisé du nom de " Le Refuge ". Il accueille pour trois nuits consécutives toute personne présentant une pièce d'identité à l'accueil de la mairie aux heures d'ouverture. Quelques temps auparavant, dans l'enceinte de ce qui fut la mairie était hébergée l'exposition de préfiguration du " Centre muséal " consacrée au devoir de mémoire.

ceux-ci n'ont pas de points de chute solide. Une enquête sur l'ensemble du département, appuyée par une note des services de la DDASS, m'a permis de cerner cette notion de réseaux à un niveau général. Bien sûr chaque routard peut bifurquer dans la campagne et errer le long des chemins. Cela peut paraître logique à ceux, qui travailleurs sociaux, qui éducateurs, parlent d'une population en "errance". Mais à regarder de plus près, une logique préexiste à la circulation des routards. Peu empruntent les voies départementales du monde rural, sauf lorsque celles-ci se trouvent sur des axes de communication, notamment ferroviaire, ou passent par des accueils de nuit. C'est le cas pour la petite ville de Retournac, au nord du département, qui compte moins de 2500 habitants, et qui, jusqu'en janvier 2001, possédait un accueil de nuit. Néanmoins, la fréquence annuelle ne dépasse pas les trente "passagers" par an⁶.

Grâce à quelques séries statistiques collectées dans plusieurs centres d'hébergement⁷, j'ai pu opérer des recoupements qui m'ont permis de voir que près d'un tiers des routards ayant été hébergés en dehors du Puy n'ont pas été hébergés dans le centre d'hébergement de cette ville, ni les jours précédents ni les jours suivants. En général, seuls les deux tiers des hébergés du département se sont présentés au centre d'hébergement de la préfecture. Cela montre que tous les routards ne transitent pas nécessairement par la ville la plus grande du département, et qu'ils ne s'arrêtent pas systématiquement dans tous les locaux d'hébergement, même si le recoupement sur plusieurs années prouve qu'ils en connaissent l'existence. Cela modifie l'idée reçue selon laquelle l'accroissement du nombre de locaux d'hébergement aurait pour conséquence l'accroissement du nombre total d'hébergés. Cela montre également que les circuits effectués par les routards sont à la fois complexes et variés. Cela montre aussi qu'ils opèrent des choix ou qu'ils

⁶ Autre difficulté pour le chercheur, les fonctionnaires de certaines communes n'enregistrent pas les séjours des sans-logis au prétexte du respect de l'anonymat de la personne.

⁷ La nécessité de légitimer l'existence de l'accueil passe impérativement par la fourniture de résultats (auprès des "partenaires") qui relèvent de la logique du "remplissage" du centre d'hébergement.

choisissent certains itinéraires. La progression dans le département ne se fait pas suivant un parcours d'étape en étape, mais tantôt circulaire, tantôt construit d'allers et de retours à grande échelle. Les limites administratives n'ont pas de sens, le système de valeurs et de normes est modifié par rapport au système de référence du sédentaire.

Ainsi, le routard ne parcourt pas les campagnes au hasard, mais suivant une logique très personnelle qui fait souvent intervenir les repères affectifs de l'enfance. De même qu'un mendiant choisit son "espace de travail"⁸ en fonction de critères parfois liés à l'enfance, le routard effectue parfois une sorte de second parcours à partir de villes qu'il a connues durant son enfance. Tout en se gardant des généralisations, il est apparu que beaucoup de routards connaissaient la ville du Puy pour y être passés dans leur jeunesse, avec leurs parents ou une amie. Le retour dans cette ville peut se lire comme une sorte de re-tour vers le passé, à la recherche d'indices perdus.

Comme tous, les routards sont préoccupés par leur passé, peut-être même davantage. La préoccupation du passé ne tient pas du libre-arbitre. Elle peut être psychologique ou socialement construite. Dans certaines régions, le monde rural évolue lentement dans son architecture et son environnement. N'y a-t-il pas ici une raison de penser que le routard a davantage de chance d'y trouver les "attaches affectives" qu'il recherche ? En cela, l'histoire individuelle du routard est liée à l'histoire collective de son environnement familial et amical.

⁸ Pour un mendiant, faire la manche équivaut à un travail (Gaboriau, 1993 ; Jouenne, 1997 ; Pichon, 1993).

5. Les beaux jours de l'exclusion

Le routard ne se soucie guère de la vague desdits "nouveaux pauvres", apparue sur les grands écrans médiatiques au début des années 1980. La presse écrite relayée rapidement par la télévision faisait l'écho d'un nouveau phénomène social d'une ampleur peu ordinaire. Du jour au lendemain, chacun de nous pouvait tomber dans la misère et se retrouver "à la rue". Cette expression fameuse dénote un certain manque de vigilance, qui veut que l'on tombe dans la misère faute de n'y avoir pris garde. Cette expression renvoie également au registre de la culpabilité. J'y vois ici une volonté de maintenir le tout un chacun dans une certaine "pression sociale". Faire peur relève encore de l'outillage imparfait d'une société en proie à se laisser bernier par le système économique des fonds de pension et autre mondialisation, bref, exclus de fait d'une démocratie actionnariale qui ne peut se légitimer qu'au prix d'un déni éthique (Lordon, 2000). La notion même de vague laisse supposer la peur du débordement, de ce raz-de-marée pseudo humain. Car toutes les tentatives de déshumanisation, de dépersonnalisation des êtres vont concourir à dresser une image plus proche de la bête que de l'homme (Moscovici, 1979). Jean Maisondieu s'est révolté face à la notion d'exclusion qui pour lui "cache plus qu'il ne la montre la brutale inhumanité de la situation qu'il sert à décrire" (Maisondieu, 1995, p. 11). Le routard participe de la société par l'induction même qu'il dégage en termes économiques. La communauté européenne a dépensé en 2000 14,8 millions d'euros (97 millions de francs) aux titres des "actions préparatoires visant à prévenir et à lutter contre l'exclusion" et de la "coopération avec les associations de solidarité"⁹. Cette "exclusion" relève davantage d'un jargon technocratique¹⁰, même si dans la réalité quotidienne le routard semble ne pas participer, selon la norme en place, à l'économie de marché. Les mécanismes qui

⁹ Cf. Construire une Europe de l'inclusion, Commission des communautés européennes, rapport du 1^{er} mars 2000.

¹⁰ Un récent rapport fait mention de "sans abrisme". Cf. PIC EQUAL : Luxembourg.

règlent la logique de l'existence du routard sont davantage à rechercher du côté d'une autre logique. Finalement cette logique se retrouve dans cette obligation de se déplacer.

Certes, son besoin reste celui de pouvoir se déplacer facilement d'une ville à l'autre, et pour cela il doit trouver un véhicule, ou bien emprunter le chemin le plus court – bien que la notion de distance reste chez certains très relative – lorsque la distance le permet. Le routard n'a ni boussole ni carte routière. Au contraire des nomades du Sahara, il ne se dirige pas grâce aux étoiles. Cette culture est absente du monde de la route. Il cherche plutôt les grandes villes, car les chef-lieu des départements possèdent des ressources suffisantes pour attirer tous les voyageurs. Il est quasiment sûr d'y trouver un centre d'hébergement, ou un local faisant fonction.

6. L'hospitalité de l'asile de nuit

La Haute-Loire est un département qui compte tout au plus une quinzaine d'accueils de nuit. Chacun d'eux offre une capacité d'hébergement d'un à deux lits pour une durée d'une à deux nuits. Seules, les communes du Puy et de Brioude offrent un accueil sur un plus long terme et une capacité d'hébergement plus grande. Les sans-logis traînent alors dans ces villes quelques jours. La journée, ils se diluent dans une recherche de l'anonymat qu'offrent les villes. Cette "pellicule protectrice", dont parle Colette Pétonnet, n'existe pas dans les bourgs et les villages (Pétonnet, 1987). L'asile de nuit étudié héberge environ quatre cents personnes différentes par an. Cela correspond, en 1993, à 2 264 nuitées pour 443 personnes, à 1 301 nuitées pour 383 personnes en 1995, et à 1.706 nuitées pour 335 personnes en 1999. La politique d'hébergement dans les années 1990 a consisté à diminuer le nombre d'hébergés tout en augmentant celui des nuitées. Ainsi, la moyenne des nuitées par hébergé avait progressivement augmenté au cours des douze premières années.

Comment expliquer la mise en place de cette politique sinon par un souci de qualité, car les subventions sont accordées sur la base du nombre de nuitées et non sur celui du nombre d'hébergés. Certes, cette question ne concerne pas le routard qui se fond dans les 60% des hébergés qui restent en moyenne quatre nuits. Certains préfèrent de loin dormir au camping municipal, et venir dîner, prendre un café, ou venir chercher leur courrier. Souvent les CHRS font office de poste restante. Le matin, certains venaient également à l'heure du petit-déjeuner. Cela était rendu possible grâce aux transgressions inévitables et humaines des travailleurs sociaux. Car le règlement intérieur est strict, et les membres du conseil d'administration de ce genre d'association ont parfois tendance à confondre l'asile de nuit avec un centre pénitencier. Même si l'image est rude, c'est une réalité que l'on peut constater à travers les chiffres. Ainsi, la durée annuelle maximale du séjour, qui est de douze nuits, n'est que très rarement atteinte. Elle ne concerne que des hébergés en attente d'un logement, et qui sont pris en charge par une association relais. Dans la réalité, la possibilité d'être hébergé douze nuits – et jamais douze nuits consécutives – relève plutôt d'un effet d'annonce propre à rassurer le citoyen. Cette forme détournée de rejet du sans-domicile ne gêne en rien le routard, qui, par définition, ne reste jamais plus de deux à trois nuits au même endroit. Certes, mais toute l'ambiguïté de l'hébergement se situe à ce niveau car l'accueil d'un nouveau "client" n'est assuré que dans la mesure où sa durée reste limitée. Une fois entré, l'hébergé ne peut plus sortir de ce type d'institution avant 7h30 le lendemain. Il s'agit là de ce que l'on peut qualifier d'institution à tendances totalitaires au sens goffmanien du terme, dans la mesure où la réclusion reste partielle, et parfois est transgressée. Pourtant, quelques contournements du règlement intérieur laissent une marge de liberté qui est parfois utilisée par les hébergés qui vont le soir prendre un verre dans un bar, aller acheter un paquet de cigarettes, ou profiter des activités estivales. Cela reprend l'idée selon laquelle le vagabond, quel qu'il soit, est toujours potentiellement coupable, et qu'à ce titre, l'amusement lui est interdit. En somme, le tribut de la contrepartie de l'hébergement est à payer en réclusions et en frustrations.

Le centre dispose d'une dizaine de lits répartis dans plusieurs chambres. Cela permet aux travailleurs sociaux de placer les hébergés selon les affinités, et de séparer les hommes des femmes lorsque cela se présente. À l'étage, le routard prend possession, à titre précaire, d'un lit dans une chambre qu'il partage à trois ou à quatre lorsque l'accueil est plein. Le confort y est rudimentaire et agencé sans goût. Le mobilier est disparate, issu de la récupération du Bric-à-brac d'Emmaüs. Quelques affiches vantant un pays de vacances ou des posters d'adolescents décoorent l'intérieur. Pas de cendrier, car il est interdit de fumer. De nombreuses affichettes faites à la main le rappellent sans arrêt. Partout, elles réglementent la tenue à suivre dans l'établissement. Les unes interdisent de fumer, les autres de jeter de vêtements à la poubelle, de laisser les volets clos, de laisser les vêtements sales dans les chambres. Non officiel, mais accepté, ce chapelet de recommandations exacerbe un certain ressentiment à l'égard d'une population jugée indigne de confiance, et qui s'accorde à entretenir l'idée selon laquelle " la saleté est une offense contre l'ordre ", comme l'écrit Mary Douglas (Douglas, 1992). Ce mode de fonctionnement procède également d'une infantilisation permanente qui montre que le sans-domicile n'est pas ou plus considéré comme un adulte.

Chaque soir vers 20 heures, le permanent annonce à la cantonade que le repas préparé par le cuisinier est prêt. Les habitués ont dressé la table en fonction du nombre d'hébergés. Tous sont très vigilants lorsqu'un nouvel arrivant sonne à la porte verrouillée. Discrètement, chacun essaye de voir le visage du nouvel entrant qui restera un moment dans le hall. Son entrée n'est définitive que lorsqu'il a rempli sa fiche DDASS¹¹. Son couvert sera ajouté dans la foulée. Chacun se place suivant ses affinités ou ses intérêts, en raison notamment d'un éventuel prolongement du séjour. Le déroulement du repas est fonction d'un grand nombre d'éléments, qui vont du nombre de convives à la présence et à la qualité des bénévoles. Certains

¹¹ C'est la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales qui finance les nuitées. Pour couper court à toute tracasserie administrative, le permanent inscrit "SDF" en travers de la fiche.

soirs sont mornes et sans vie. Chacun est peu enclin à la discussion. La journée a été mauvaise, pesante, et les hébergés n'ont pas obtenus satisfactions aux différentes requêtes entreprises dans les institutions alentours. C'est l'absence d'un papier administratif, c'est l'annonce – jamais vérifiable – de la mort d'un des leurs. Chacun mange en silence, malgré les tentatives du travailleur social pour rehausser le sentiment de convivialité au moment du repas. On sort de table, on se disperse entre la salle de télévision, la buanderie, les douches et les chambres. D'autres soirs sont plus joyeux, comme la veille de la " Saint-Rémy ", nom que les hébergés donnent au jour de la remise des mandats du RMI, ou le soir d'un match de football. Une ambiance survoltée règne alors dans la salle. Certains prennent la parole et racontent des anecdotes. Les nouveaux arrivés qui sont déjà venus dans les locaux commencent par raconter leurs derniers souvenirs du centre, peut-être afin de montrer qu'ils le connaissent, et donc, qu'ils possèdent un acquis " historique " supérieur à celui de leurs jeunes compagnons. Au hasard des retrouvailles, c'est toute l'histoire de la route qui défile pendant le repas, et même après, comme s'il s'agissait d'authentifier et de perpétuer une tradition fragile. On se raconte les lieux et les hommes comme si l'on cherchait à évaluer le savoir de chacun et, par là, se positionner dans la hiérarchie sociale de la route. Si peu de routards perçoivent le RMI, et cela pour des raisons qui tiennent plus à leur grande mobilité qu'à leur honneur, il semble que la mise en place de cette allocation ait eu pour conséquence de " fixer " une partie d'entre eux dans des circuits proches de leur domiciliation. Rappelons que pour être " bénéficiaire " du RMI, il faut être domicilié. La plupart des CHRS sont habilités à domicilier. Dans ce cas, le mandat arrive au centre d'hébergement.

Après le repas, chacun effectue une tâche qui consiste à débarrasser les couverts, laver la vaisselle, ranger les ustensiles de cuisine et préparer le couvert du petit-déjeuner. Pendant ce temps, d'autres font bouillir de l'eau dans une casserole afin de servir un café instantané, à la manière d'un rite de commensalité. L'un d'eux propose une tasse et du sucre. Parfois, les verres dans lesquels l'eau est versée

éclatent sous la violence du contact de la chaleur. C'est une occasion de rire ou de placer un mot. Chacun s'installe devant la télévision pour regarder, très souvent, la chaîne des variétés. Après avoir vu et commenté le journal télévisé de 20 heures.

Ceux qui n'étaient pas allés se doucher en profitent avant de monter se coucher. Parmi les routards, beaucoup préfèrent aller se coucher de bonne heure plutôt que de regarder la télévision. Pour eux, la journée a été une journée de marche, durant laquelle ils ont parfois parcouru 40 kilomètres à pied, à vélo ou très rarement en voiture. Même si les moyens de transport sont variés, la marche reste le principal. D'autres sont venus en train, avec ou sans billet. D'autres encore ont pratiqué l'auto-stop. Ce dernier moyen est toujours l'occasion de profiter de la générosité ou de la mauvaise conscience du conducteur pour quémander un peu d'argent. Alors, ces histoires se transforment en contes de la route, où il est dit qu'un routard a réussi à obtenir un billet de 500 francs d'une automobiliste particulièrement généreuse. D'autres racontent qu'ils ont été hébergés par un automobiliste. Ces récits constituent une exception. En revanche, même s'il ne s'agit pas d'une généralité, j'ai pu voir arriver des routards en vélomoteur, en voiture et en camionnette. Les véhicules à deux roues sont entreposés dans le hall de l'accueil de nuit alors que les voitures sont garées dans des rues au stationnement non payant. Car leur propriétaire les laisse parfois plusieurs semaines avant de les utiliser.

Si le coucher commence plus tôt pour certains, il se généralise vers 22 heures, lorsque le film ou l'émission de variété se termine. Chacun rejoint sa chambre. Le travailleur social effectue une ronde puis s'enferme à double tours dans la sienne. La nuit, la peur remonte à la surface. Seul au milieu d'une dizaine, parfois d'une quinzaine d'hébergés, le permanent s'enfonce dans un repli lorsqu'il juge ne pas avoir confiance dans certains "clients". Un métier difficile et peu valorisé. Cela est renforcé par quelques bagarres qu'il n'arrive pas toujours à maîtriser ou la survenue d'événements plus tragiques. Une fois, un homme est mort d'une hémorragie dans son lit.

Le lever a lieu tous les jours de la semaine, tout au long de l'année, entre 7 heures et 7 heures 30. Certains sont déjà prêts et quittent l'accueil pour une autre destination. D'autres resteront encore un jour ou deux avant de partir, le temps de se reposer et de nettoyer leur linge. Un petit-déjeuner frugal pour les uns, un bon déjeuner pour les autres. Le centre n'est pas avare en produits consommables, même si les dates de péremption sont parfois dépassées, et cela malgré la vigilance des permanents. Le pain ne manque pas, le beurre non plus. Beaucoup boivent du chocolat au lait, peu prennent du café. Peut-être parce qu'ils en boivent suffisamment pendant la journée dans les accueils de jour et les institutions caritatives.

7. De retour à l'extérieur

Après être sorti de l'accueil, la journée peut commencer par l'attente rituelle de l'ouverture des administrations dans un café ou à la gare. Effectivement, la vie sociale des administrations et des commerces n'est pas rythmée sur celle imposée aux sans-logis. Il est huit heures, et la vie urbaine va peu à peu s'éveiller dans les rues désertes pour le moment. Sur les marches d'une banque, on peut lire : " Défense de s'asseoir " (sic). Les mendiants du coin disent que c'est le patron de la banque qui a écrit ce texte. En fait, chaque matin, le gardien y saupoudre du soufre à l'attention des SDF. Pense-t-il comme certains commerçants qu'il a affaire à des "parasites" ? Relevant plutôt de l'efficacité symbolique, cette marque de rejet n'est pas isolée, mais demande une lecture particulière de la ville que semblent posséder les sans-logis. Toujours à l'affût du moindre indice qui viendrait renforcer leur sentiment d'être rejeté, la plupart affichent une amertume bien que certains préfèrent en rire. Neuf heures, c'est l'ouverture des bureaux et de l'accueil de jour.

Certains routards désertent les accueils de nuit au profit d'un camping ou d'un champ, surtout en été. Il peut s'agir d'un refus des contraintes institutionnelles, trop chargées en obligations, mais également d'une stratégie d'évitement lorsque l'on s'attend à rencontrer un compagnon de route indélicat. En effet, les amitiés ne durent pas forcément très longtemps, et virent à l'antipathie dès l'instant où le compagnon a cherché à profiter de l'autre. Chaque début de mois, le mandat du RMI est touché en nature et très vite dépensé. D'autant plus vite, qu'attirés par le bruit de la monnaie, les autres compagnons profitent de l'occasion pour se faire payer des verres, jusqu'à l'épuisement du pécule. Tous ne sont pas sans-domicile. Viennent rôder les plus malins, les rançonneurs de pauvres. L'argent est dilapidé, soit par prodigalité, soit par gaspillage. Ces pratiques ne sont pas sans rappeler l'étroit rapport entre argent et vagabondage (Gotman, 1995). Une cuite sévère avec de nombreux amis de passage, un soir sans aller dormir à l'accueil de nuit, et c'est fini pour le mois. Certains se retirent discrètement et fuient le monde des sans-logis le temps d'un court séjour à l'hôtel pour s'offrir "le grand luxe". Cette période faste vient contrebalancer celle de la vie à la rue. Une prodigalité souvent incomprise des travailleurs sociaux qui permet pourtant au sans-domicile de recouvrer un sentiment d'existence, et d'afficher une certaine morgue envers la vie.

8. LES FUITES DU ROUTARD

À écouter les histoires personnelles des routards, il en ressort quelques constantes qui mènent à la découverte d'hommes ayant vécu plusieurs chocs psychologiques violents au cours de leur existence pouvant se résumer en accidents, décès d'un proche, divorces et abandon du foyer familial. À trente ou quarante ans, ils sont " tombés dans la rue ". Et même si le dépouillement de leur histoire de vie semblait, après coup, présager de cet état, bien malin celui qui aurait pu à coup sûr estimer les risques. À cette grande classe de constantes, qui sont l'âge et les antécédents socio-affectifs, s'ajoute celle de la professionnalisation antérieure. À les

entendre, tous les routards ont eu un métier, ce qui n'est pas vrai chez les plus jeunes. Celui-là va de l'ouvrier agricole à l'ingénieur en passant par l'artisan et l'ouvrier maçon, même si les qualifications supérieures sont proportionnellement beaucoup moins nombreuses. Pour l'anecdote, un curé m'a raconté avoir vu passer plusieurs fois un couple de "médecins sans frontières" à chaque retour de campagnes. La rareté du fait donne un caractère d'exception que l'on conserve en mémoire avec beaucoup plus d'acuité. Rien d'étonnant à cette obligation d'entamer un temps une transition dans l'espace liminaire de la route. Pourtant notre société n'offre ni soutien ni réponse à ce genre de demande. Marginal direz-vous ? Justement ! Quant à l'ouvrier maçon, celui que j'ai rencontré avait travaillé quinze ans chez le même patron sans jamais avoir été déclaré. Une situation analogue a été vécue par un ouvrier agricole qui s'est retrouvé totalement démuné après le décès de son employeur. Cet ouvrier ne savait ni lire ni écrire et a passé toute sa vie à travers les mailles du système social.

9. S'installer pour attendre

S'installer nécessite une certaine abnégation de la part du routard. Après un passage obligé dans les structures d'accueil de type CHRS, certains routards finissent par accepter pendant un temps de se sédentariser. Sans vision objective quantitative, le permanent évalue la sédentarisation des routards à l'aune de son vécu. Selon ce dernier, la tendance à la sédentarisation serait une des conséquences de l'instauration du RMI. Pour autant, cet argent péniblement "gagné" – il s'agit bien de bénéficiaires – au prix d'un marathon administratif et d'un contrôle social permanent ne correspond pas à une attente du routard. Cela n'a fait que diminuer son rayon de circulation, mais certainement pas stopper ses errances.

Même si s'installer fait partie du discours de beaucoup d'entre eux, l'installation effective et sur le long terme relève pour la plupart d'une gageure vis-à-vis des travailleurs sociaux et d'eux-mêmes. Lorsque j'ai rencontré Alain, c'était en novembre 1993 à l'accueil de jour. À cette époque, il était "sans-logis", d'après son expression, depuis 1985. Né en 1938, il s'est retrouvé seul à cinquante-cinq ans, après une vie résolument marginale. D'un tempérament philosophe, il parle de Sartre, de Nietzsche, d'Aristote et de Glucksmann. Il a vécu longtemps comme musicien. Il jouait de la trompette de jazz à Saint-Germain-de-Près. Maintenant, son sourire édenté révèle l'impossibilité de jouer de cet instrument, même si le désir de posséder une trompette revient souvent dans son discours. Aujourd'hui il se dit complètement désabusé, lui qui croyait en l'idéologie de mai 68. Il avait trente ans en mai 68. À la radio, on annonce le suicide du clown Achille Zavata. Et Alain de commenter : " Si même les clowns se suicident... ". Cela ne l'empêche pas de croire que l'homme est perfectible. Dès qu'il a eu son appartement, il a commencé par y installer un téléviseur et quelques meubles bancals. Il utilisait un réchaud à gaz pour faire la cuisine. Ne voulant pas sortir à l'extérieur, il a rapidement perdu le rythme des repas, restant allongé devant sa télévision. À l'euphorie de la première semaine a vite succédé l'angoisse de devoir rester ainsi, sans argent et sans rien. Quelques mois plus tard, Alain avait quitté la ville.

10. Que reste-t-il du routard ?

Être un routard était peut-être le seul sentiment de fierté qui lui restait. Derrière ces paroles se cachait un profond sentiment de désespoir. Cela n'est pas sans rappeler le commentaire que Colette Pétonnet donne à propos de l'expression d'une informatrice : " Même la mort n'a pas voulu de moi ". Et l'auteur de souligner que c'est " l'expression même du désespoir " (Pétonnet, 1979). Les attitudes, les expressions et le comportement d'Alain l'inscrivent dans un état de souffrance

indéniable. Évidemment, il n'est pas le seul dans ce cas. Mais lui peut l'exprimer. De sa vie sur les routes, il en conserve des particularités. Une fois je l'ai vu ramasser un mégot par terre. Avec un briquet qu'un autre sans-logis lui a prêté, il a chauffé le filtre avant de l'allumer. Toute son action semblait naturelle car il avait intériorisé cette culture de la rue (Gaboriau, 1993).

Le rôle que s'attribue le routard l'oblige à ne pas se sédentariser, faute de quoi, il entrerait dans une sous-catégorie disqualifiante à ses yeux qu'il essaie d'éviter autant que possible. Pour cette raison, la politique d'accueil de l'asile de nuit qui vise paradoxalement à réduire la durée du séjour est inopérante pour lui, car rares sont ceux qui reviennent plusieurs fois au même endroit au cours d'une même année. D'autre part, les signes d'antipathie parsemés à travers la ville viennent sûrement inférer en faveur du départ, car ils prêtent à la cité un caractère d'hostilité, de violence symbolique et de rejet. Néanmoins, certaines villes sont plus accueillantes que d'autres. Les arrêtés anti-mendicité illustrent bien cet état de faits. Quant à l'insertion par l'hébergement, il faut avoir à l'esprit que toute politique visant à fixer un routard en lui attribuant uniquement un logement est voué à l'échec, car son statut lui interdit d'entrer dans cette voie, à moins que son parcours soit terminé. Le routard finit par acquérir une sorte de "culture de la route". Toute analyse pertinente du phénomène des routards doit prendre en compte cette obligation sociale de marcher.

Au terme d'un long parcours de plusieurs années, parfois vingt ans, le routard gagne le droit de "poser son sac". Comme tout rite, la règle en est très précise. Lorsqu'il ne réussit pas à gagner un asile dans une institution de retraite, ou un asile de vieillards, il meurt. Aussi, l'emploi du terme de "poser son sac" se révèle chez le routard comme un but ultime, une dernière épreuve qu'il sait ne pas forcément être capable d'assurer. "Un jour, je poserai mon sac". Il se profile un dernier espoir, tel le joker d'un jeu télévisé. Ce rite est relayé par la presse locale, lorsqu'elle annonce, un peu à la manière d'un exploit que René, dit l'abbé Pierre, vient de "poser son

sac"¹². On y apprend que René a parcouru les routes de France depuis l'âge de quinze ans, et connaît les différentes techniques pour faire la manche. L'article authentifie par le récit de la biographie du routard les épreuves qu'il a dû endurer. Et le journaliste de rappeler qu'être routard c'est se situer du bon côté des pauvres, car René " ne partage pas vraiment la façon de vivre des zonards : Ils squattent, se saoulent, sont souvent agressifs et cherchent l'expulsion ". À 65 ans, la prise en charge par l'Etat des pauvres relève des lois d'assistance du début du siècle. Un âge canonique pour les routards, car bien peu y parviennent. Cela règle d'autant plus facilement les affaires de l'Etat.

En effet, l'issue d'une vie à la rue peut revêtir principalement deux finalités. Ou bien le routard va " poser son sac ", c'est-à-dire demander l'asile d'une maison de retraite au titre de la loi sur l'assistance aux vieillards, ou bien il va mourir, délaissé, dans un anonymat total. L'alternative est sans appel. Cela peut avoir lieu sur un banc dans un square public, le long d'un trottoir, dans la rue. Les années à la rue, privé d'une alimentation correcte, et les carences tant alimentaires qu'affectives viendront renforcer les risques d'une mort aussi rapide qu'anonyme. Les pompiers viendront récupérer le corps sans vie et le conduiront jusqu'au service des urgences ou simplement à la morgue de l'hôpital. Les données que j'ai pu recueillir à partir d'une enquête montrent une mortalité supérieure à la moyenne nationale. Cette enquête a débuté en 1994 à partir de la constitution d'un échantillon de 221 hommes et femmes ayant séjourné dans un centre d'hébergement d'urgence en 1984. À partir de 1994, et tous les quatre ans, j'ai relancé l'enquête administrative auprès des services de l'état civil afin de déterminer le taux de mortalité déclaré. Les résultats attestent d'une forte corrélation entre le fait d'avoir été déclaré "SDF" en 1984 et le taux de mortalité. La proportion des décès, qui était de 14,7% en 1994 – soit dix ans plus tard — est passée à 24% en 1998. En l'espace de quatorze ans, le quart des personnes ayant fréquenté au moins une fois le centre est décédé.

¹² Cf. *La Tribune* du 6 novembre 1991.

L'autre issue, avant la mort, fait partie de ce que l'on pourrait appeler les situations de répit. Il peut s'agir, comme je l'ai dit plus haut, d'une mise à la retraite dans un foyer ou une maison de retraite. Nous venons de voir que ce fut le cas pour un personnage baptisé "l'abbé Pierre" par le journaliste, à cause de sa ressemblance, mais également par sa proximité avec le monde de la pauvreté. Plus jeune, le routard peut entrer dans le parcours institutionnel des centres de réinsertion. Il en existe un au Puy-en-Velay qui se charge d'aider les moins de 30 ans à retrouver un emploi et, les plus vieux, à trouver un appartement. Créé en 1982, ce CHRS fonctionnait dans un immeuble collectif sur le principe de la vie en collectivité. Il était alors destiné aux jeunes de 18 à 27 ans, suivant un découpage administratif en classes d'âge qui sous-entend qu'après 27 ans une personne n'est plus "réinsérable". Ce principe a fonctionné jusqu'en 1989 où l'association passe en appartements "éclatés" selon le terme consacré, et qui consiste à gérer des appartements dispersés dans la ville. Sur dérogation, la limite d'âge est repoussée à 30 ans. Pourtant, des personnes bien plus âgées peuvent solliciter une aide. Pour eux, l'assistance consiste à se faire payer la caution d'un appartement et à être suivi de manière plus ou moins éloignée. En témoigne ce fait divers¹³ rapporté par la presse locale où un hébergé fut retrouvé, après plusieurs semaines, mort dans son appartement, à moitié dévoré par son chien. Celui-ci, par ses aboiements, a fini par alerter le voisinage. Le découpage en classes d'âge n'autorise pas un suivi social des personnes "âgées". Ce fait divers reste relativement rare. La plupart du temps, les routards quittent d'eux-mêmes les appartements. Peut-on penser que l'abandon social cristallise ici toutes les formes d'abandon, moral, affectif, économique, etc. ? Ce constat assez dur de la situation montre à quel point le relogement des personnes à la rue ne peut être considéré comme un succès ni comme une fin en soi.

¹³ Cf. *L'Eveil*, du 19 février 2000. "Un quinquagénaire découvert mort en Haute Ville", "Mutilé par le chien qui l'accompagnait sa mort naturelle remonte à plusieurs semaines", "Il s'agissait d'un marginal arrivé quelques mois plus tôt dans notre région. Originaire du nord, il avait fréquenté quelque peu les associations caritatives ponotes".

11. De l'éviction au quotidien à l'obligation de marcher

Le monde des sans-logis est hétérogène. Leurs antécédents leur ont donné les fruits d'une culture différente de celle des "simplement pauvres", que le sigle "SDF" ou le terme "d'exclusion" essaie de gommer. Le routard se situe sur un des axes de cet espace social particulier que notre société a bien su construire et entretenir.

Quelle que soit la raison qui pousse le routard à marcher, il ne remplit plus ce rôle social d'antan. En cela, la raison d'être du routard a socialement perdu de son sens. Car elle a été modifiée, et s'est réorganisée autour d'un parcours initiatique. Dans les campagnes, on ne l'accueille plus avec la "relative bienveillance d'autrefois". Lorsqu'il fait la manche, on le chasse. Lorsqu'il reste trop longtemps immobile, on le chasse. La fuite forcée lui est imposée par la société tout entière. À chaque maillon de la chaîne sociale, chacun prend pour problème individuel un fait de société. Du commerçant à l'artisan, du gardien d'immeuble au directeur d'entreprise, chacun participe à cette logique d'éviction et a intérêt à y participer, dans l'intérêt des mécanismes profilés par notre société, et dans son intérêt propre – pour ne pas être ennuyé.

De fait, le routard marche, et trouve abri parfois dans les centres d'hébergement, comme celui du Puy, où le CHRS n'est autre que le médiateur social de sa fuite imposée. Mais l'institution est aussi une sorte de juge qui contrôle que la règle n'a pas été enfreinte, et qui parfois tolère quelques transgressions.

À la fin du parcours, qui va durer plusieurs années, voire quelques décennies, le routard va pouvoir "poser son sac" dans un hospice ou un foyer de retraite. Quelle est la proportion de routards capables d'arriver à ce terme ? Aucune étude ne permet d'approcher cette question.

Ainsi, le routard serait-il condamné à l'errance, par une marche forcée qui le conduit d'une ville à l'autre, et dans une errance psychologique issue du repli sur soi et de l'abandon des autres ? Je ne suis pas loin de penser avec Christelle Violette-Bajard, que "la société semble donc produire "un mal" qui lui est nécessaire, une catégorie sacrifiée et sacrificable à merci" (Violette-Bajard, 2000). Le routard s'inscrit-il dans les mécanismes d'une logique sacrificielle, qui font de lui la personne toute désignée pour assumer les fardeaux de notre système économique ? Dans ce cas, ce n'est pas, comme l'affirment certains sociologues, un inutile au monde ou un homme en trop. Bien au contraire, son utilité lui vaudrait d'être au centre d'un processus sacrificiel qui garantirait en retour et sous une forme symbolique l'accès " au paradis " pour les gagnants.

La garantie d'une vie économique réussie pour un petit nombre ne peut se faire qu'à la condition d'une vie économique sacrifiée pour d'autres, qui ont été baptisés d'une manière cynique les "exclus" du monde économique. Ceux qui les ont baptisés ainsi sont ceux-là même qui les ont exclus. Alors marche le routard !

BIBLIOGRAPHIE

ANDERSON, N., *Le Hobo, sociologie du sans-domicile* (1923), Paris, Nathan, 1993.

DOUGLAS, M., *De la souillure, études sur la notion de pollution et de tabou*, (1981), Paris, La Découverte, 1992.

GACHON L., *L'auvergne et le Velay, La vie populaire d'hier et d'avant-hier*, (1948), Paris, Ed. Maisonneuve & Larose, 1975.

GABORIAU, P., *Clochard, l'univers d'un groupe de sans-abri parisiens*, Julliard, 1993.

GOTMAN, A., *Dilapidation et prodigalité*, Paris, Nathan, 1995.

- HUGON, H., "Les pauvres", *Au pays des Cévennes*, rééd. 1993.
- JOUENNE, N., *Approche de la problématique sine domo en Haute-Loire et au Puy-en-Velay du milieu du XIX^e siècle à nos jours, contribution à l'étude du vagabondage*, sous la dir. de Ph. Laburthe-Tolra, Paris V, 1997.
- JOUENNE N., "Les pratiques de la mendicité chez les "SDF"", *Le Nouveau Mascaret*, n°47, 1997, pp. 44-51.
- LORDON, F., *Fonds de pension, piège à cons ? Mirage de la démocratie actionnariale*, Paris, Raisons d'agir éditions, 2000.
- MAISONDIEU, J., *La fabrique des exclus*, Paris, Bayard Editions, 1997
- MOSCOVOCI, S., *Hommes domestiques, hommes sauvages*, Christian Bourgois, 1979.
- PETONNET, C., *On est tous dans le brouillard*, Paris, Galilée, 1979.
- PETONNET, C., "L'anonymat ou la pellicule protectrice", *La ville inquiète*, Le temps de la réflexion, VIII, 1987, pp. 247-261.
- PICHON, P., "La manche, une activité routinière. Manière de faire", *Annales de la Recherche Urbaine*, Plan Urbain, 1993, pp. 147-157.
- ROUCHON, U., *La vie paysanne dans la Haute-Loire*, tome 1 à 4, Le Puy-en-Velay, La Haute-Loire éd. 1933-1937.
- POURRAT, H., *Ceux d'Auvergne, types et coutumes*, Paris, Albin Michel, 1939.
- VEXLIARD, A., *Introduction à la sociologie du vagabondage*, Paris, M. Rivière, 1956.
- VIOLETTE-BAJARD, C., *Visages de la pauvreté. Don alimentaire et précarité urbaine*, Lyon, Chronique Sociale, 2000.

WEBER, E., La fin des terroirs : la modernisation de la France rurale (1870-1914), Paris, Fayard, 1983.